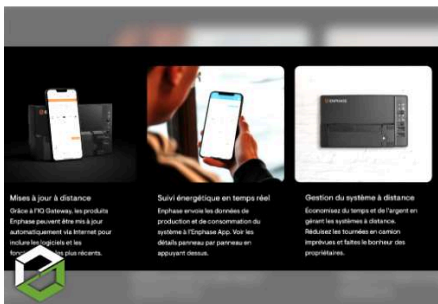


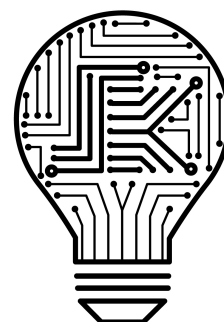
INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE 6KWC EN AUTO-CONSOMMATION ET REVENTE DE SURPLUS - RGE QUALI PV - DECIZE 58300 - NIÈVRE (58)

58300 DECIZE | Nièvre (58)

ref : 37905



Fiche en ligne



S.K.elec

SARL S.K.elec

Chantier réalisé en : 2023

Installation photovoltaïque 6KWC orientée sud-est située à DECIZE dans la Nièvre (58), composée de 16 panneaux 375w DMEGC full black sur micro-onduleur **ENPHASE** montés en portrait sur structure K2 SYSTEM pour une production annuelle prévisionnelle de 6940 KWH...!

«Dans un souci d'intégration au bâti les modules sont présentés dans un plan parallèle à celui de la toiture. Les panneaux ont été choisis de couleur noire pour une uniformité optimale, centrés sur la largeur de la toiture. »

Une installation photovoltaïque c'est bien mais une installation **optimisée** c'est mieux ! C'est pourquoi de part notre expérience dans le domaine de la domotique nous montons nos propres coffrets en prenant le meilleur de chaque fabricant sur le marché pour fournir un système de gestion pilotée des appareils énergivores sur mesure. Nous optimisons votre auto-consommation et donc votre retour sur investissement.

- Pilotage du chauffe-eau pendant les pics de production et pendant les Heures creuses les jours nuageux, tout ça automatiquement.
- Pilotage SPA, pompe de piscine et charge du véhicule.
- Pilotage de votre système de chauffage.



RÉSEAU
proéco-énergies

reseau-proeco-energies.fr
Un réseau d'entreprises indépendantes & solidaires

Notre client peut suivre en temps réel son installation, production, injection et aussi ce qu'il consomme

Installation livrée smartphone en mains :

1. DEVIS ET ETUDE GRATUITE
2. DECLARATION EN MAIRIE
3. DOSSIER ENEDIS
4. POSE ET MISE EN SERVICE
5. ATTESTATION CONSUEL
6. Installation de l'application MONITORING sur votre téléphone et c'est parti !!

Note : Pour cette installation notre client à pu bénéficier de la prime à l'autoconsommation de 2220,00 euros.

BON A SAVOIR pour votre projet :

Taux de TVA réduit

Seules les installations photovoltaïques raccordées au réseau d'une puissance inférieure ou égale à 3 kWc peuvent bénéficier d'un **taux de TVA à 10 %**.

L'obligation d'achat

En tant que particulier, grâce au système d'obligation d'achat, vous pouvez injecter de l'électricité sur le réseau et la vendre à un acheteur à un prix fixé par la loi. Ce mécanisme permet d'aboutir à une rentabilité normale des capitaux investis sur la durée de vie des installations.

Le particulier producteur photovoltaïque **peut vendre tout ou partie de l'électricité qu'il produit**.

Les **tarifs d'achat sont fixés par arrêté** et évoluent chaque trimestre.

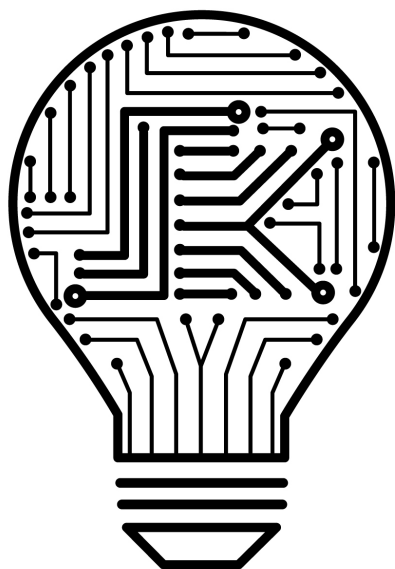
Comment bénéficier des aides financières pour la production d'électricité solaire ?

Les montants de la prime et du tarif initial d'achat sont fixés au moment de la demande de raccordement auprès du gestionnaire du réseau (Enedis ou autre entreprise locale de distribution). Ils ne seront effectifs qu'après la mise en service de l'installation et la signature du contrat d'achat.

Le **contrat d'achat est conclu pour une durée de 20 ans**.

Pour pouvoir bénéficier des aides publiques, le **recours à une entreprise qualifiée est obligatoire**.





S.K.elec

SARL S.K.elec

LE BOURG 58110

steven.skelec@gmail.com



RGE RECONNU
GARANT
ENVIRONNEMENT



RÉSEAU
proéco-énergies

reseau-proeco-energies.fr
Un réseau d'entreprises indépendantes & solidaires